



Fiche d'inscription - deadline : 11 juin 2023

Elektro-Jump – Édition 2023

Tremplin musiques électroniques organisé par La Gare de Coustellet

*Elektro-Jump est un tremplin qui permet à des **producteurs·trices de musiques électroniques locaux·les amateurs·trices**, qui n'ont pas (ou peu) l'expérience du live, de monter sur scène pour se frotter au public.*

Ici tout le monde est gagnant·e, puisque les djs (ou groupes) sélectionné·e·s bénéficient d'un accompagnement personnalisé en fonction de leurs besoins. Les lauréat·e·s se produiront à la Gare de Coustellet pendant l'année 2023 (en juillet lors d'un Zapéro Mix)

Tous les âges et tous les styles de musiques électroniques sont acceptés. À vous de jouer...

Pour participer, il est impératif que :
Le·la candidat·e soit en mesure de proposer ses
propres productions et de les inclure à sa performance
« live » (dj set*, liveset ou live***)**

**dj set = sélection et enchaînement de morceaux (compositions personnelles du dj et morceaux d'autres artistes) via des platines vinyls, cds ou mp3*

**liveset = sélection et enchaînement de morceaux (compositions personnelles du dj et morceaux d'autres artistes) via un sampler ou un software dédié (comme Ableton par exemple)*

**live = enchaînement des productions personnelles du dj (uniquement) via un sampler ou un software dédié*

Pour l'édition JUMP 2023, les lauréat·e·s du dispositif JUMP (Elektro Jump & Musika Jump) auront, comme toujours, un « tronc commun » autour de journées d'accompagnement à la scène (répétitions, des concerts) en vue des soirées sur scène. Et, en parallèle, chaque groupe/artiste bénéficiera d'interventions personnalisées sur des sujets spécifiques (ateliers thématiques, mise en réseau, communication etc.) propre à chaque projet, ceci pour proposer un accompagnement plus large, mutualiser des ateliers et ainsi promouvoir un dispositif de développement plus complet et plus riche.
Cet accompagnement s'achèvera en juin 2024 et annoncera la sélection des futurs lauréats de l'édition JUMP 2024.

Ce n'est pas votre profil ? D'autres tremplins sont à votre disposition !

MUSIKA-JUMP : Pour les groupes/artistes de musiques actuelles autres que électroniques (rock, hip-hop, pop, reggae...). La Gare de Coustellet propose à des jeunes groupes locaux (moins de 5 ans d'existence) de se jeter à l'eau en faisant l'expérience d'un concert dans des conditions professionnelles, avec une vraie équipe d'accueil, un vrai programmateur à l'écoute, un vrai ingénieur son et lumière pour les guider et, bien sûr, un public authentique, des retours constructifs pour gravir, qui sait, d'autres marches et bien d'autres scènes ! Ce tremplin se déroule en parallèle en 2023 (+ d'infos sur notre site). Les inscriptions sont terminées depuis le samedi 29 janvier 2023 à minuit.

REGLEMENT ELEKTRO-JUMP 2023

Article 1 – Elektro Jump

Elektro Jump est un tremplin local pour producteurs·trices de musiques électroniques amateurs·trices organisé par La Gare de Coustellet, Association AVEC.

Article 2 – Déroulement

Le tremplin se déroulera en plusieurs temps :

Etape 1 : Inscription

Le dossier d'inscription complet est à envoyer **au plus tôt, et avant le 11 juin à minuit** :

- par voie postale : La Gare de Coustellet, 105 quai des entreprises - Coustellet - 84660 Maubec (la boîte aux lettres se situe devant le restaurant Babouchka)
- ou par mail à l'adresse : mediation@aveclagare.org

Le dossier d'inscription comprend :

- les fiches de renseignement en fin de ce document
- 3 productions minimum au format .Wav (pour éviter de surcharger les mails, envoyer vos .Wav sur We transfert ou sur FTP)
- une présentation synthétique du·de la dj ou groupe (< 250 caractères) pouvant être utilisée sur des supports promotionnels
- si possible une fiche technique (description du matériel utilisé) Tout dépôt de dossier engage l'entière acceptation du règlement.

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

Etape 2 : Préparation

Un jury professionnel, composé de membres de la Gare et d'invité·e·s, choisira les producteurs·trices (ou groupes) sélectionné·e·s. La sélection aura lieu **après la semaine du 11 juin**.

Les candidat·e·s pré-sélectionné·e·s seront averti·e·s par téléphone. Les candidat·e·s non-retenu·e·s recevront une information par e-mail.

Etape 3 : Accompagnement

Les producteurs·trices (ou groupes) retenu·e·s s'engagent à participer à une demi-journée de préparation/formation sur scène, à la Gare de Coustellet, en amont du concert. Durant cette demi-journée, ils·elles travailleront en fonction de leurs besoins : placement, jeu de scène, balance, son, pratique M.A.O si besoin... Ils·elles seront encadré·e·s par un technicien professionnel.

Pour valider leur inscription, les candidat·e·s doivent remplir leurs disponibilités en bas de formulaire et se rendre disponibles pour organiser la demi-journée d'accompagnement en amont du concert (semaine du 26 juin 2023).

Les candidat·e·s retenu·e·s se verront proposer un rendez-vous à une date ultérieure au tremplin pour faire un retour/bilan sur le live et amorcer un accompagnement personnalisé qui pourra se prolonger sur un an.

Etape 4 : Concert en public / Zapéro Mix

Les artistes sélectionné·e·s se produiront sur scène lors d'un Zapéro Mix, un·e candidat·e le mercredi 12 juillet et l'autre le mercredi 26 juillet. Chaque candidat·e passera en deuxième partie (1ère partie : groupe live). Les artistes devront adapter leur set à l'ambiance / créneau horaire (format plutôt familial). Ce concert fait partie du dispositif d'accompagnement amateur Elektro Jump (non rémunéré).

Article 3 - Conditions de participation :

Ce tremplin est destiné aux producteurs·trices / compositeurs·trices en musiques électroniques, tous styles confondus :

Ce tremplin s'adresse uniquement aux artistes amateurs·trices producteurs·trices de musiques électroniques. Djs-producteurs·trices ou groupes électros, les candidat·e·s doivent être en mesure de proposer une performance "live" (dj set, liveset ou live) composée en grande partie (ou en totalité) de leurs productions personnelles.

Pour être sélectionné·e·s, les groupes s'engagent à :

- **au moins la moitié des membres habitent dans les départements 84, 13, 04, 30.**
- **la formation existe depuis moins de 5 ans.**
- **la formation joue ses propres compositions (au moins 4 titres originaux).**
- **ne pas avoir de musicien·ne·s professionnel·le·s au sein du groupe.**
- **être disponible une demi-journée en amont du concert (semaine du 26 juin), pour un accompagnement technique et une balance accompagnée pour préparer le live.**
- **être disponible les dates des Zapéros (mercredi 12 juillet et mercredi 26 juillet).**
- **venir avec son matériel scénique (ordinateur, platines, sampler, carte son...).**
- **s'engager dans un accompagnement personnalisé qui pourra se prolonger sur un an, en fonction des besoins de l'artiste (diffusion, communication, production discographique...).**
- **participer au jury de l'édition 2024 du tremplin.**

Article 4 - Composition du jury / Choix des Lauréats

Le jury sera composé de personnes qualifiées en matière de musiques actuelles et électroniques.

Le jury désignera les lauréat·e·s parmi les candidatures conformes et complètes en étant attentif aux points suivants :

- originalité du projet
- caractère émergent du projet ou de l'artiste
- besoin d'accompagnement
- motivation pour l'accompagnement
- qualité sonore
- répartition géographique des artistes
- diversité musicale/esthétique
- parité homme/femme.

Le jury informera l'ensemble des candidat·e·s dans les jours qui suivront la sélection finale.

Article 5 - Fiche technique / Set-up

Les candidat·e·s s'engagent à remettre une fiche technique (au minimum une description du matériel utilisé / Set-up) aux organisateurs·trices au moins 10 jours avant la demi-journée d'accompagnement. Si le groupe ne dispose pas de fiche technique, merci de le signaler, une aide pour la réaliser pourra être apportée. Les candidat·e·s doivent être autonomes et disposer de leur matériel / set-up (hors système de sonorisation).

Article 6 - Le concert

L'ordre des groupes/artistes sera décidé par l'organisateur et validé par les candidat·e·s.

Article 7 – Rémunération

La participation à ce concours étant réservée aux artistes amateurs, aucune rémunération et aucun défraiement ne sont envisagés.

Aucune contestation de quelque nature que ce soit ne sera recevable en cas d'inobservation de l'une des clauses du règlement.

NOM DU GROUPE :

Style et influences :

Nom	Prénom	Instrument	Age
.....			
.....			
.....			
.....			

Histoire du dj-producteur·trice /groupe

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Concerts déjà réalisés

.....

.....

Pourquoi voulez-vous participer à ce tremplin ?

.....

.....

.....

.....

Quels sont vos projets pour l'avenir ?

.....

.....

.....

.....

Comment avez-vous appris l'existence de ce tremplin ?

.....

.....

.....

.....

Quels sont vos besoins dans le développement de votre projet musical ? Et quels moyens envisagez-vous pour y répondre ? (formation, accompagnement, diffusion...)

.....

.....

.....

.....

.....
Vous êtes-vous déjà rapproché·e·s d'une salle de concert pour demander de l'aide, si oui laquelle et sur quels points ?
.....
.....
.....

Quels lieux de sorties culturelles fréquentez-vous ?
.....
.....

Pour votre demi-journée d'accompagnement, si vous êtes sélectionné·e·s, merci de cocher quelles technicités souhaitez-vous travailler :

☐ Gestion du son sur scène

☐ M.A.O. (Préciser le logiciel).....

☐ Présence scénique

☐ Musicalité

☐ Autre :

Si je suis sélectionné·e, je m'engage à être disponible sur les créneaux suivants (merci de donner un maximum de créneaux possibles pour faciliter l'organisation des accompagnements) :

Le mardi 27 juin :	☐ de 10:00 à 13:00	☐ de 14:00 à 18:00
Le mercredi 28 juin :	☐ de 10:00 à 13:00	☐ de 14:00 à 18:00
Le jeudi 29 juin :	☐ de 10:00 à 13:00	☐ de 14:00 à 18:00
Le vendredi 30 juin :	☐ de 10:00 à 13:00	☐ de 14:00 à 18:00
Le samedi 01 juillet :	☐ de 10:00 à 13:00	☐ de 14:00 à 18:00

Important : si vous n'êtes pas disponibles dans ces créneaux, merci de nous contacter avant toute inscription.

Coordonnées de la personne responsable ou du·de l'artiste référent·e :

Nom Prénom

Adresse
.....

N° de tel Mail

Retournez-nous cette fiche remplie et accompagnée d'un enregistrement 3 titres minimum
et joindre, si possible une fiche technique, **avant le 11 juin 2023 à minuit soit par voie postale, soit par mail**
(mediation@aveclagare.org) avec du son au format .WAV

Important : pour éviter de surcharger les mails, envoyez vos fichiers .WAV sur Wetransfer ou sur FTP Pensez à vérifier la qualité sonore de fichiers que vous envoyez !!!

Nous contacterons les artistes / groupes sélectionné·e·s au plus vite.

Pour toute question ou demande d'information,
vous pouvez contacter ... au 04 86 50 80 16 ou sur mediation@aveclagare.org

Bonne chance et à bientôt !